

Bourges, le 24 avril 2020

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur académique des services de  
l'Éducation nationale du Cher

à

Mesdames et Messieurs  
les directeurs d'écoles élémentaires publiques  
S/C de Mesdames et Messieurs  
les inspecteurs de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les principaux des collèges publics

**Objet : Affectation en classe de 6<sup>ème</sup> - Rentrée 2020.**

Direction des services  
Départementaux  
de l'Éducation nationale  
du Cher

Le département du Cher utilise l'application « **Affelnet 6<sup>ème</sup>** » (affectation des élèves par le **net**) pour affecter les élèves, quittant l'école primaire, en classe de 6<sup>ème</sup> dans les collèges.

Division Vie Scolaire

Afin de vous guider dans l'utilisation de cette application et d'informer les familles des différentes étapes de l'affectation en 6<sup>ème</sup>, vous trouverez en annexe :

D.V.S.2

Affaire suivie par  
Sylvie BILBAULT  
Tél. 02 36 08 20 14  
Fax 02 36 08 20 01  
[ce.dvs2-18@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.dvs2-18@ac-orleans-tours.fr)

- Un planning présentant les différentes étapes de la procédure d'affectation (Annexe 1) ;
- Une note technique à l'attention des directeurs d'école (Annexe 2) ;
- Une lettre d'information à l'attention des familles (Annexe 3) ;
- La carte des langues des collèges (Annexe 4).

Cité Condé – bâtiment F  
Rue du 95<sup>ème</sup> de ligne  
BP 608  
18016 Bourges Cedex

Les **dossiers scolaires** seront remis selon les modalités départementales suivantes :

- Pour les élèves admis, au Principal du collège de secteur.
- Pour les élèves maintenus en CM2, au Directeur d'école.
- Pour les élèves inscrits dans un collège privé, à la famille.
- Pour les élèves ayant demandé une dérogation de secteur, le dossier doit être gardé jusqu'à la validation de l'affectation, puis transmis au Principal du collège d'affectation.

Pour toute information complémentaire qui vous serait utile, je vous invite à joindre la Division de la vie scolaire (Pôle scolarité – DVS2), en privilégiant le mail, eu égard au contexte sanitaire actuel.

Je vous prie de bien vouloir respecter le calendrier des différentes opérations liées aux procédures d'affectation en classe de 6<sup>ème</sup>.

Pierre-Alain CHIFFRE



**Annexes jointes :**

- Annexe 1 : Planning
- Annexe 2 : Note technique *Affelnet 6<sup>ème</sup>*
- Annexe 3 : Lettre aux familles
- Annexe 4 : Carte des langues des collèges